

Adresse : 51, Route d'Etroeungt (RN2) -
Avesnelles

CP : 59363 Ville : AVESNES/HELPE Cedex

Tél. : 03.27.56.11.24

CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le contrôle de conception et d'implantation a pour but de vérifier que le projet d'assainissement non collectif est conforme à l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif.

Il s'opère en amont de toute construction d'habitat neuf ou de réhabilitation.

Une étude à la parcelle, fournie par le propriétaire, sera souvent indispensable pour permettre au service de contrôle de vérifier le choix du dispositif retenu et son implantation projetée en fonction des contraintes du site.

L'arrêté du 7 septembre 2009 sur les prescriptions techniques précise qu'une installation d'assainissement non collectif doit notamment :

- Ne pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ni à la sécurité des personnes,
- Ne pas présenter de risques de pollution des eaux souterraines, superficielles et cotières
- Ne pas présenter de risques pour la santé publique,
- Etre adaptée aux caractéristiques de l'immeuble (dimensionnement et au flux de pollution à traiter),
- Etre adaptée à la pédologie, l'hydrogéologie et l'hydrologie du site,
- Tenir compte de l'environnement général de la parcelle sur laquelle elle va être mise en place,
- Etre à plus de 35 m d'un captage déclaré d'eau destiné à la consommation humaine (ou réglementation locale).

La mission du contrôleur est de vérifier le respect de ces éléments, sur la base des prescriptions fixées par l'arrêté ; il pourra compléter son appréciation en se référant aux documents techniques existants.

Ce contrôle s'opère sur la base du présent formulaire rempli par toute personne construisant ou réhabilitant une installation d'assainissement non collectif et accompagné des pièces nécessaires (voir liste).

Pour toute information ou renseignement vous pouvez contacter le centre d'exploitation de Noréade (voir coordonnées ci-dessus).

Principaux points examinés

- adaptation de la filière à la nature du sol et aux contraintes de la parcelle
- dimensionnement adapté
- respect des règles de distances minimales, notamment 35m par rapport à tout captage déclaré d'eau destiné à la consommation humaine
- le cas échéant, implantation hors d'un périmètre de protection (rapproché ou immédiat) d'un captage d'eau utilisée pour la consommation humaine
- collecte de l'ensemble des eaux usées pour lesquelles l'ouvrage est prévu, à l'exclusion de toute autre (eaux pluviales,...)
- ventilation des ouvrages de prétraitement
- emplacement dégagé, accessibilité pour l'entretien : dégagement et accessibilité des regards d'accès et tampons
- engazonnement au droit de la filière de traitement (ni revêtement imperméabilisé, ni plantation)

A l'issue de ce contrôle, un avis sera délivré par le service d'assainissement non collectif :

- favorable
- favorable avec réserve(s)
- défavorable

L'avis réservé ou défavorable sera motivé par le SPANC.

Ce contrôle constitue une simple validation de la conception des installations d'assainissement non collectif, laquelle est de la responsabilité du propriétaire de l'immeuble. Il ne se substitue donc pas à une prestation de prescriptions techniques.

Il sera suivi d'une visite permettant le contrôle d'exécution de l'installation d'assainissement non collectif.

Ces prestations de contrôle (conception et exécution) seront facturées au propriétaire de l'immeuble.

**INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE	
1	➤ LE PRESENT FORMULAIRE DUMENT COMPLETE
2	➤ PLAN DE SITUATION ECHELLE 1/25000°
3	➤ PLAN DE MASSE DU PROJET ECHELLE 1/200 ou 1/500 AVEC LES DIMENSIONS CLAIREMENT INDIQUEES PRECISANT LES DIFFERENTS ELEMENTS REPRIS EN BAS DE PAGE 3
4	➤ ETUDE DE DEFINITION DE L'INSTALLATION PRECISANT LES CARACTERISTIQUES DU PROJET
5	➤ ETUDE DE SOL PERMETTANT DE CARACTERISER L'APTITUDE DES SOLS A L'EPURATION ET/OU A L'INFILTRATION DES EAUX USEES DOMESTIQUES

- Nom du Propriétaire :
 ➤ Adresse actuelle :

 ➤ Tél. :
 ➤ Adresse du projet :

 ➤ Section de la parcelle :
 ➤ N° de cadastre de la parcelle :
 ➤ Date de la demande :/...../.....

**DEFINITION DU PROJET
A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE**

NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE REHABILITATION DE L'EXISTANT

REALISATION DU PROJET

Nom et adresse du concepteur :

Tél. :

Nom et adresse de l'installateur prévu

Tél. :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Habitation Individuelle

Nombre de chambres :

Résidence : Principale Secondaire

Autre usage (préciser) :

Nombre d'équivalent Habitant à traiter :

DEFINITION DU PROJET

A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE

**CONTROLE DE CONCEPTION ET
D'IMPLANTATION
RESERVE AU SPANC**

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Terrain	
Superficie totale de la parcelle : m ²	
Nature de la surface disponible : (pelouse, friche, culture, place, arbre, ...) :	
Présence d'un captage déclaré d'eau destiné à la consommation humaine (puits ou forage) à proximité du terrain ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Ne sait pas	
Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m	
Destination des eaux pluviales : <input type="checkbox"/> Réseau de surface (fossé, caniveaux, noue, ...) <input type="checkbox"/> Infiltration sur la parcelle <input type="checkbox"/> Rétention (cuve, mare, ...) <input type="checkbox"/> Autre, préciser :	
RAPPEL : Le rejet des eaux pluviales vers l'installation est interdit	

La surface disponible est-elle suffisante pour l'installation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D ₁₂
La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
<i>Si oui, y a-t-il des contraintes discriminatoires dans les prescriptions du périmètre de protection ?</i> <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI R ₁
Distance > 35 m (Arrêté du 07/09/2009 sur les prescriptions) <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON D ₈
Le traitement des eaux usées et le rejet des eaux pluviales sont-ils bien séparés ? <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON D ₉

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

Etude de sol	
Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire	

Si non, la connaissance du sol est-elle suffisante pour contrôler le projet ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	R ₅
---	----------------

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

Plan de l'installation du dispositif au 1/200 ^e ou 1/500 ^e : à joindre à votre demande en y faisant figurer : <ul style="list-style-type: none"> • L'habitation • L'évacuation des eaux usées de l'habitation • Le prétraitement (fosse toutes eaux ou fosse septique dans le cas d'une réhabilitation) • Le traitement • Les arbres et la végétation, les surfaces imperméables ou destinées à l'être • Les bâtiments annexes • Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, fossé, mares, etc. • La destination des eaux pluviales • Les cavités souterraines éventuelles • Les conduites de ventilation

Le plan de l'installation est-il fourni et suffisamment renseigné ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	D ₁₃
---	-----------------

DEFINITION DE L'INSTALLATION

Le dispositif de prétraitement des eaux usées	
Les eaux ménagères et les eaux vannes (WC) transitent-elles par un prétraitement ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
<input type="checkbox"/> Fosse septique	Volume : m ³
<input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux	Volume : m ³
<input type="checkbox"/> Bac à graisse	Volume : m ³
<input type="checkbox"/> Autre :	Volume : m ³

Le volume de la FS est-il suffisant ? <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON D ₁
	<input type="checkbox"/> NV D ₁
Le volume de la FTE est-il suffisant ? <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON D ₁
	<input type="checkbox"/> NV D ₁
Le volume du B à G est-il suffisant ? <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON D ₁
	<input type="checkbox"/> NV D ₁
La distance entre le logement et la fosse est > 10 m ? <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI R ₆
Le volume est-il suffisant ? <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON D ₁

DEFINITION DU PROJET

A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE

La ventilation amont et aval d'un Ø 100 mm minimum de la fosse toutes eaux est-elle prévue ? OUI NON

Un préfiltre est-il prévu ? OUI NON

Le dispositif de traitement des eaux usées

Pente du terrain au droit des ouvrages d'assainissement : faible (< 10 %) forte (> 10 %)

S'agit-il de ?

- Tranchées d'épandage à faible profondeur *
 ou Lit filtrant non drainé à flux vertical *
 ou Terre d'infiltration non drainé *
 ou Lit filtrant drainé à flux vertical
 ou Lit filtrant drainé à flux Horizontal
 ou filtre compact à massif de zéolite
 ou autre installation composée de dispositifs agréés :

Agrément N°: Date :

Si dispositif agréé joindre une copie des fiches techniques de mise en œuvre, d'utilisation et d'entretien

• Si tranchée d'épandage :

Profondeur : m
 Nombre de tranchées :
 Longueur d'une tranchée : m

• Si autres systèmes :

Longueur : m
 Largeur : m
 Surface : m²
 Profondeur : m

Rejet des effluents traités (Cas des dispositifs drainés)

- Rejet dans le milieu superficiel (fossé, cours d'eau,...)
 Si rejet dans le milieu superficiel fournir une copie de l'autorisation du propriétaire du milieu récepteur
 Rejet dans le sous-sol (Puits d'infiltration)
 Si rejet dans le sous-sol fournir une étude hydrogéologique et un descriptif précis (caractéristique, plan, coupe,...) du puits à réaliser

CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION RESERVE AU SPANC

OUI NON D₁₀

NON R₃₄

* La perméabilité est-elle comprise entre 15 et 500 mm/h ? OUI NON D₂

Le dispositif est-il adapté :

à la nature du sol OUI NON D₂

à la pente du site OUI NON D₂

Les dispositifs sont-ils agréés ? OUI NON D₃

Les fiches techniques sont-elles jointes :

✓ Mise en œuvre OUI NON R₃

✓ Utilisation OUI NON R₃

✓ Entretien OUI NON R₃

* Test de perméabilité obligatoire

Le dimensionnement est-il adapté au logement ? OUI NON D₄

Respect des distances minimales du traitement

Habitation > 5 m OUI NON R₃₈

Limites de parcelle > 3 m OUI NON R₃₉

Végétation > 3 m OUI NON R₄₀

L'autorisation est-elle fournie ? OUI NON R₁₅

L'étude hydrologique est-elle fournie ? OUI NON D₅

Si oui, l'avis de l'hydrogéologue est-il favorable ? OUI NON D₁₄

Les caractéristiques du puits sont-elles conformes à la réglementation OUI NON D₁₅

CONCLUSION Les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet OUI NON D₆

Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation (remblai des tranchées) qu'après visite de contrôle de l'exécution.

Date :/...../.....

Signature du propriétaire :